

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 9

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Patois et ancien français (suite) par Albert Chessex

Ce n'est pas seulement dans les mots considérés isolément qu'on trouve des analogies entre le patois et le vieux français. Il en existe aussi dans la conjugaison. Par exemple, en patois, la première personne du pluriel du présent du subjonctif se termine le plus souvent en *ein* : *que no diéssein* (*disions*), *que no sayein* (*soyons*), *que no fasein* (*fassions*), *que no vayein* (*voyions*), *que no pouessein* (*puissions*), etc.

Or, en ancien français, on avait, par exemple : *que nous faciens* (*fassions*), *que nous mangiens* (*mangions*), *que nous seiens* (*soyons*), etc. L'orthographe diffère un peu, mais la prononciation était la même.

Il y avait alors compétition entre les deux terminaisons *iens* et *ons*. Mais, remarque Ferdinand Brunot (*Histoire de la langue française*, I, 436), « pendant la période de l'ancien français, c'est plutôt *iens* qui empiète sur *ons* ».

En ancien français, l'imparfait du verbe « être » avait deux formes : l'une, la plus ancienne, (*i)erè*, (*i)ere*, (*i)ere(t)*, *erions*, *eriez*, (*i)erent*, héritière du latin *eram*, *eras*, *erat*, *eramus*, *eratis*, *erant* ; l'autre, tirée du verbe *ester* (du latin *stare*), « j'étais », etc. ; c'est la seule que nous connaissons aujourd'hui.

On lit, par exemple, dans *Chèvrefeuille* de Marie de France (XII^e siècle) :

Ce li dient qu'il ont oï
Que li baron *erent* bani.

(Ceux-ci lui disent qu'ils ont ouï (dire) que les barons « étaient » convoqués.)

Dans les chroniques de Villehardouin (1166-1213) : « ... li dus de Venice, qui

vieuz om *ere* »... (le doge de Venise, qui « était » un vieil homme...).

Dans le fableau intitulé *Le Prêtre et Alison* :

Une pucele qui *ert* (« était ») belle.

Dans le *Roman de la Rose* (XIII^e siècle) : « ... quand ele *iere* »... (quand elle était...).

Peu à peu, la nouvelle forme prit le pas sur l'ancienne qui, dès le XV^e siècle, fut définitivement éliminée.

Mais les patois sont plus coriaces ; ils ne lâchent pas facilement ce qu'ils possèdent. Aussi ont-ils, jusqu'à ce jour, conservé leur imparfait à deux formes. Voici l'ancienne, qu'on pourra comparer à celle du vieux français : *îro*, *îrai*, *îre*, *îrein*, *îre*, *îrant* ; et voici la nouvelle : *été*, *étai*, *ètein*, *ètai*, *ètant*.

On trouve parfois les deux formes dans la même phrase : « Onna veillâ que lo vesin *ètai* vegnu pè l'ottô, l'*îre* setâ dè coûte lo pére Pottu. » (Jules Cordey, *Por la veillâ*.) Mais, en général, on ne les mélange pas : « La Marion *îrè* bravetta, Câ l'*îrè* sadze qu'on modzon ; Tsampâvé bin sa bérueutta, Câ l'*îrè* forta qu'on drudzon. » (Louis Favrat, *L'accordâiron*.)

Albert Chessex.